

AVANT-PROPOS DES ARTICLES DU PREMIER SEMINAIRE DE LA FACULTE DE DROIT DE L'UNIVERSITE DE KOLWEZI

Dans son soutien aux efforts scientifiques des jeunes chercheurs en droit, la Fondation Konrad Adenauer a ouverte le premier séminaire à la Faculté de Droit de l'Université de Kolwezi du 06 au 07 mars 2014.

Un constat heureux a été fait, notamment du fait du nombre des participants et surtout l'intérêt noté, pour ce séminaire, et la qualité des interventions en rapport avec les sujets proposés.

La spécificité de l'entité administrative constituant l'ancien district urbano-rural de Kolwezi, a fait que tous les sujets retenus portent, pratiquement, sur le domaine de l'exploitation minière en rapport avec les autres secteurs de la vie socio-économique de l'entité : relation exploitation minière-protection de l'environnement, exploitation minière-exploitation agricole, exploitation minière-impact socio-économique, exploitation minière-protection de la main d'œuvre employée dans les mines, etc.

Quatorze articles meublent ce volume. Et comme dit ci-haut, ils traitent de différents sujets ayant trait à l'activité la plus importante de cette zone de la République Démocratique du Congo en matière de développement. Il s'agit de l'exploitation minière en rapport avec les autres secteurs de la vie et de l'activité de l'homme dans cette entité politico-administrative.

En essayant ainsi de les regrouper, il ressort une spécificité particulière dans la manière dont les auteurs abordent les questions qu'ils exploitent en cherchant à être le plus pratique possible, c'est-à-dire rapprocher le droit de la réalité sociétale. D'où, tour à tour, les ébauches suivantes ont été développées : l'exploitation minière artisanale et son impact environnemental dans la ville de Kolwezi. Cas de la Cité de Kapata; la contribution et l'impact du secteur minier au secteur agricole dans la ville de Kolwezi : Cas de l'entreprise KCC¹; la gestion des eaux et des espaces végétaux face à l'exploitation des comptoirs miniers à Musompo²; le partenariat entre la Gécamines³ et Kamoto Copper Company. Analyse des incidences sur le plan socio-économique et environnemental; l'exploitation minière, la décentralisation et le développement de la ville de Kolwezi; l'exploitation minière artisanale et son impact socio-économique et culturel : Cas du site minier artisanal de Kawama⁴; la problématique de l'exploitation minière industrielle et artisanale dans le district urbano-rural de Kolwezi; la problématique de l'octroi et de la gestion des terrains et concessions minières par les divisions des affaires foncières et du cadastre minier dans le district urba-

1 Kamoto Copper Company.

2 Un village de la région.

3 Générale des Carrières et des Mines, société semi-étatique d'exploitation des minerais en RDC.

4 Un village de la région.

no-rural de Kolwezi; l'impact de l'exploitation minière sur les infrastructures et la vie sociale dans la ville de Kolwezi; l'exploitation minière et la protection de la main d'œuvre locale à Kolwezi.

De toutes les questions abordées par les auteurs de ces articles, il ressort une absence de prise en compte des réalités de terrain par tous les projets d'exploitation des minerais dans cette partie de la RDC : exploitation qui ne tienne pas suffisamment compte de l'environnement, impact moins significatif de cette activité sur la vie socio-économique de la population, destruction des infrastructures urbaines par les engins transportant les minerais sans aucune compensation, expropriation abusive des terrains lotis pour l'habitation des populations sans indemnisation, etc.

Nous remercions la Fondation Konrad Adenauer Stiftung, pour le soutien qu'elle ne cesse d'apporter aux jeunes pour leur promotion scientifique et académique. Ceux de la Faculté de Droit de l'Université de Kolwezi en font présentement partie. Les propos, points de vue et opinions contenus dans ces articles relèvent de l'entière responsabilité de leurs auteurs. Notre sentiment de gratitude s'adresse aux professeurs KALALA ILUNGA Matthiesen et SANGO MUKALAY Adalbert pour leur disponibilité à accompagner notre jeune Faculté dans ces premiers pas scientifiques. Que les autorités de l'Université de Kolwezi trouvent aussi, ici, la raison de nos remerciements pour la marque de sympathie et d'intérêt avérée qu'elles ont manifestée à l'égard de ce projet.

Prof. Dr. Hartmut HAMANN

Prof. Dr. WIKHA TSHIBINDA